

L'Archevêché déclaré édifice patrimonial

Le comité de la Planification, de la Propriété, du Patrimoine et du Développement du centre-ville de la Ville de Winnipeg a déclaré l'Archevêché de Saint-Boniface un édifice patrimonial, le 4 février dernier.

Cette désignation protège désormais la façade extérieure de l'édifice, en particulier la façade ouest, qui fait face à la rivière Rouge, ainsi que le toit en mansarde et ses lucarnes. Le Comité a également souligné d'autres aspects que l'Archidiocèse devra préserver, notamment le perron construit en 1864.

À l'intérieur, les éléments à conserver sont le foyer d'origine, également construit en 1864, ainsi que les éléments historiques de l'entrée principale.



L'Archevêché au 19^e siècle.

Pour Mgr Albert LeGatt, l'archevêque de Saint-Boniface, la déclaration est « une reconnaissance de la participation de l'Église dans l'histoire du Manitoba, et de l'Ouest ».

« La nouvelle désignation sera sans doute mentionnée dans des guides touristiques ou et sur Internet. On peut donc s'attendre à ce que plus de gens viennent nous visiter, soit pour se promener dans le Jardin du patrimoine de Saint-Boniface et se renseigner sur l'histoire de l'Église dans l'Ouest, qui est relatée sur panneaux historiques, soit encore pour apprécier la beauté du bâtiment, ou encore visiter l'édifice lui-même lorsque nous tenons des journées portes-ouvertes.

« De telles visites nous permettent de rencontrer les gens, de leur souhaiter la bienvenue et de les sensibiliser à notre histoire, à nos contributions au fil des siècles et à la vie en Église au 21^e siècle. Pour certains, leur visite sera une occasion de faire une nouvelle rencontre avec l'Église. Pour d'autres, ce sera un tout premier contact avec l'Église. Et donc une occasion d'évangélisation. »



Richard Fréchette, l'économiste de l'Archidiocèse, note pour sa part qu'il est « essentiel de préserver notre patrimoine ».

« La Ville de Winnipeg est sensible à ce fait. En plus de l'Archevêché, l'Université de Saint-Boniface a également été désigné édifice patrimonial. Ici, à

l'Archidiocèse, on s'est toujours assuré de respecter notre patrimoine. Nous en sommes très fiers. C'est un bijou, un de nos plus beaux trésors. Quand il fallait réparer la toiture en 2013, on a installé des bardeaux en bois identiques à ceux du toit de 1899. Il n'était pas question de faire autrement. »

Si la nouvelle désignation ne change pas la manière dont l'Archidiocèse a toujours maintenu l'édifice, Richard Fréchette souligne que certains organismes, comme la Winnipeg Foundation, accordent parfois des octrois pour des projets de réparation ou de restauration d'édifices.

« Pourvu que le bâtiment ait une désignation officielle de la Ville de Winnipeg, note-t-il. On peut donc imaginer qu'on pourrait un jour obtenir des appuis financiers pour effectuer de futurs travaux. »

En effet, des travaux sont présentement en cours pour renforcer la fondation du coin sud-est de la deuxième section de l'édifice, qui s'est soudainement affaissée à la fin octobre 2018. Depuis le 5 novembre 2018, les ouvriers de Subterranean Manitoba Ltd, entreprise spécialisée dans la réparation des fondations, sont à l'œuvre pour installer des nouveaux piliers conçus pour stabiliser la fondation. Une fois ce travail complété, des experts en restauration d'édifices historiques répareront le mortier et réinstalleront les pierres de la fondation de 1899.

Pour lire un bref historique de l'Archevêché de Saint-Boniface, [cliquez ici](#).